

Le 1^{er} exercice d'évacuation rapide des locaux de l'internat a eu lieu **mardi 27 septembre octobre 2016.**

heure de début : **23h00** heure de fin : **23h15**

Un déclenchement d'alarme intempestif avait eu lieu le 05 septembre 2016 à 5h50, ce qui avait amené à l'évacuation des internes, sous la supervision de M ZOUEIN, Principal-adjoint, de permanence cette nuit-là. Il a été jugé préférable de procéder tout de même à l'exercice de rentrée.

① Étaient présents :

- Principal (M. PLUYAUT), cadre de permanence le mardi soir
- Gestionnaire (Mme Monique BOUTINEAU)
- L'infirmière de garde (Mme Séverine RAMBAUD)
- La CPE de garde (Mme Sylvie DEVEZA)
- L'agent d'accueil (Mme Marion MOULINIER)
- 1 surveillante (Mme Sabrina ROUDIER, dortoir 62, 2^{ème} étage bâtiment 6)
- 2 surveillants (M. Jean Luc CAROLI, dortoir 11, 1^{er} étage bâtiment 1, & M. Jordan MERZAUD, dortoir 61, 1^{er} étage bâtiment 6).

② L'évacuation des bâtiments s'est faite en :

- 2 mn 30 pour les filles du dortoir 62 et pour les garçons du dortoir 61.
- 2 minutes pour les garçons du dortoir 11.
- les alarmes ont été déclenchées simultanément.
- l'exercice s'est déroulé sans aucun incident.

③ Observations faites par les acteurs :

- Les surveillants ont correctement entendu l'alarme mais pas certains élèves car ils étaient endormis.
- Le surveillant du dortoir 61 chargé d'appeler le cadre de service (M. PLUYAUT, Principal) l'a fait immédiatement.
- Les surveillants ont effectué le pointage sur le cahier de chaque dortoir.
- 3 élèves du dortoir 61 ont choisi la mauvaise porte et ont dû être réorientés par le surveillant.
- L'évacuation d'un élève avec béquilles du dortoir 11 a retardé la descente.
- Les portes coupe-feu asservies, des dortoirs, ne se sont pas déverrouillées car l'alarme a été volontairement, pour ce 1^{er} exercice de l'année, déclenchée à partir de la commande évacuation générale (par contre, elles se seraient déverrouillées si l'alarme avait été déclenchée par un bris de glace).

④ Rappel annuel de quelques règles de conduite.

le surveillant adulte responsable d'un dortoir doit (outre celui du dortoir 11 qui doit appeler le cadre de garde)

1. faire évacuer les élèves dès le début de l'alerte en évitant les bousculades
2. quitter le dortoir le dernier
3. avant de sortir :
 - fermer les fenêtres.
 - éteindre les lumières.
 - fermer la porte du dortoir (mais pas à clé)
 - emporter le cahier de dortoir et un crayon.
4. Aider, avec le groupe, les personnes à mobilité réduite à emprunter les escaliers
5. se rendre avec son groupe sur, respectivement :
 - le parking situé à l'arrière de l'établissement (réservé aux personnels logés, agents et assistants d'éducation) pour les dortoirs 61 et 62.
 - le parking situé à l'arrière des salles de technologie (réservé aux enseignants) pour le dortoir 11.
6. faire se grouper les élèves en rang par deux, face à lui afin de faciliter le comptage.
7. faire l'appel à l'arrivée du groupe sur le lieu de rassemblement.
8. signaler les absences éventuelles (au personnel d'encadrement présent et aux pompiers) afin que ceux-ci puissent prévenir les secouristes et orienter d'éventuelles recherches.
9. maintenir les élèves rangés et leur demander de rester calmes jusqu'à la fin de l'alerte **annoncée par le personnel d'encadrement présent.**

⑤ Points à améliorer ou corriger :

- Vérifier régulièrement l'état des torches (à leds pour éviter l'usure précoce des piles) disponibles dans chaque dortoir. (bien qu'il n'y ait pas eu de soucis lors de cet exercice)
- élaborer un protocole plus précis pour l'évacuation des personnes à mobilité réduite.

⑥ Conclusion :

Je remercie tous les participants à cet exercice, qui permet d'acquérir de bons réflexes.
Deux autres exercices seront réalisés dans l'année, sans que les surveillants ne soient prévenus.
Je vous demande à tous de rappeler aux élèves l'importance de cet exercice pour leur sécurité.